

## **Communiqué N°0012/2021 relatif à l'observation de la phase Cercles des Assises Nationales de la Refondation**

**Bamako, le 20 décembre 2021 : La deuxième phase des Assises Nationales de la Refondation (ANRs) s'est déroulée dans les cercles et les communes du District de Bamako sans incident majeur à l'exception des régions de Kidal et Ménaka où les travaux n'ont pas pu se tenir.**

Les 15 et 16 décembre 2021, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) a déployé cinquante-cinq (55) Observateurs dans quarante-neuf (49) cercles et six (6) communes du District de Bamako pour observer les travaux de cette phase.

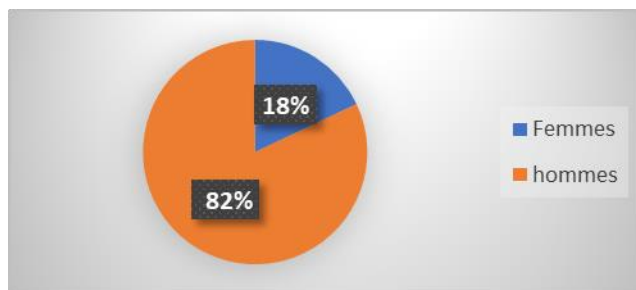
L'observation de la COCEM a porté sur les points relatifs à la participation, au déroulement des travaux, aux discussions et recommandations, aux conditions sécuritaires et au respect des mesures préventives contre la COVID-19.

A l'issue de cette observation, la COCEM relève les constats spécifiques ci-après :

### **De la participation :**

En général, le nombre de participants prévu par les termes de références, soit cent (100) personnes par cercle, a été atteint. En plus, la COCEM a relevé que le plus fort taux de participation a été observé en Commune V du District de Bamako avec 280 participants et le plus faible à Koro avec 64 participants.

Pour toutes les localités observées, la COCEM a relevé la participation de 4179 personnes dont 751 femmes soit un taux de 18%, donc en deçà du quota minimum accordé au genre.



Cependant, la COCEM a constaté l'absence de certains partis politiques notamment ceux du cadre d'échanges des partis et regroupements politiques pour une Transition réussie dans certains cercles observés. La COCEM rappelle

que ces partis politiques avaient, avant le démarrage, signifié leur volonté de ne pas participer aux travaux des ANRs à l'exception de l'ADEMA-PASJ et de l'UM-RDA qui y ont participé.<sup>1</sup>

La COCEM a également remarqué l'absence de certains mouvements signataires et non signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger dans les régions de Gao et Tombouctou. Ces mouvements avaient également annoncé qu'ils n'allaient pas participer aux ANRs <sup>2</sup>. Cependant, la COCEM a noté la participation des Mouvements de l'inclusivité dans lesdites localités.

Par ailleurs, la COCEM a observé l'absence des personnes vivant avec handicap dans les cercles de Niono, Baraoueli et de Koutiala.

En outre, dans la plupart des lieux observés, la COCEM a noté l'absence des femmes, jeunes et des personnes vivant avec handicap au niveau des présidiums.

Les données des observateurs indiquent que dans les différents centres observés, les travaux ont démarré entre 08 Heures et 11 Heures et ont pris fin entre 18 Heures et 21 Heures. Des retards ont été ainsi observés dans certaines localités. En effet, les travaux ont démarré à 10 heures notamment dans les cercles de Kolokani, Koulikoro, Kati, Koutiala, Youwarou et à 11 Heures dans la commune V du District de Bamako. Ces retards étaient souvent liés à des problèmes logistiques, de disponibilité des documents à temps et le choix des Présidents et des Rapporteurs des groupes.

Par ailleurs, dans plusieurs localités, la COCEM a relevé que les termes de référence, les fiches thématiques et les règlements intérieurs ont été partagés avec les participants pendant les travaux contrairement à Kadiolo où les documents n'ont pas été du tout partagés.

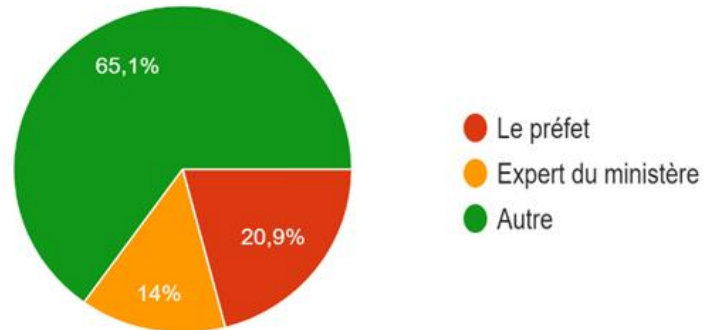
---

1 Dans une Déclaration en date du 29 novembre 2021, le cadre d'échanges des partis et regroupements politiques pour une Transition réussie a affirmé « regretter une mise en scène suite à sa rencontre avec le Président de la Transition et maintenir sa position de non-participation aux assises Nationales de la Refondation ».

2 Dans une déclaration en date du 10 décembre 2021, des Organisations membres du Cadre Stratégique Permanent (CSP), regroupant les mouvements armés signataires de l'Accord pour la Paix, affirment ne pas participer aux ANR « dans son format actuel ».

## Des discussions et recommandations

Les observateurs de la COCEM ont constaté que la facilitation des débats était assurée en grande partie par des personnes autres que les préfets et les experts du Ministère de la Refondation dans les cercles observés.



La COCEM a aussi relevé que les discussions étaient conduites en Français et en langues locales en fonction des localités observées.

A Bafoulabé, il a été rapporté que les participants n'ont pas été autorisés à faire des propositions sur les thématiques développées. Les propositions issues de la phase communale étaient reconduites comme résolutions de la phase cercle.

Par ailleurs, en commune VI du District de Bamako, l'observateur de la COCEM a rapporté que certains participants ont quitté la salle parce qu'on leur avait refusé la parole.

Dans l'ensemble, les recommandations formulées par les participants portaient entre autres sur :

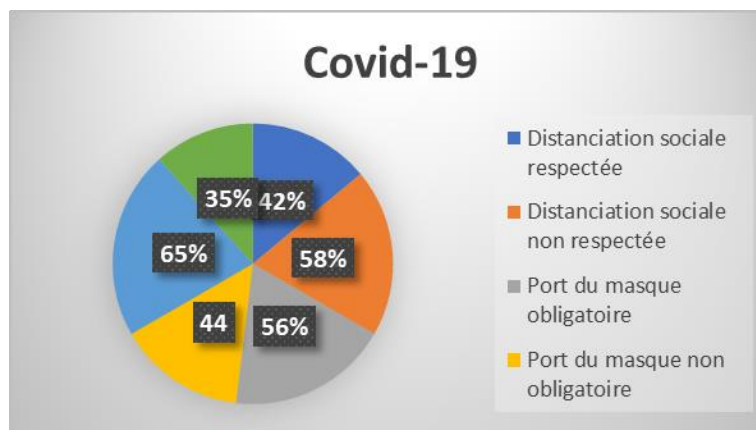
- La sécurisation de l'ensemble du territoire ;
- La prolongation de la Transition ;
- La révision de la Constitution du 25 février 1992 ;
- Le retour de l'administration et des services sociaux de base dans les régions du nord et du centre ;
- Le parachèvement du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion avec le désarmement des milices ;
- La relecture de la Charte des partis politiques pour réduire le nombre des partis politiques ;
- La modification de la loi organique sur la Cour constitutionnelle pour revoir le mode de désignation des conseillers ;
- L'achèvement de la réorganisation territoriale ;
- Le renforcement des capacités des FAMA en moyens matériels et humains ;
- la lutte contre la corruption et l'impunité...

## Des Conditions sécuritaires

La COCEM a noté l'absence des forces de l'ordre dans les cercles de Niono, Koulikoro et en Commune III du District de Bamako.

## Du respect des Mesures préventives contre la COVID-19

La COCEM a constaté que les mesures préventives contre la pandémie à COVID-19 n'ont pas été strictement et systématiquement respectées dans les lieux observés. La présence de kits de lavage des mains a été observée dans 80% des cercles observés. Les gels hydroalcooliques étaient disponibles dans 65% des lieux observés. Le port du masque a été respecté dans 56% des lieux observés. La distanciation physique n'était pas respectée dans 65% des localités observées.



## Recommandations :

Au regard des constats ci-dessus, la COCEM formule des recommandations ci-après :

1. Mettre à la disposition des participants lors des phases régionale et nationale, tous les documents techniques nécessaires à temps pour une exploitation judicieuse et efficace ;
2. Prendre toutes les dispositions nécessaires pour la sécurisation des lieux où se déroulent les travaux des Assises ;
3. Garantir une participation inclusive à travers la distribution équitable de la parole pendant les débats ;
4. Respecter effectivement les mesures préventives contre le coronavirus dans toutes les salles où se tiennent les Assises
5. Enfin, la COCEM recommande à toutes les parties prenantes de poursuivre le dialogue avec le Gouvernement de la Transition afin de trouver des meilleures réponses politiques à leurs revendications.

## **Contexte :**

À la suite des événements du 24 mai 2021 ayant conduit à la démission du Président de la Transition, Bah N'DAW et de son Premier Ministre, Moctar OUANE, le Colonel Assimi GOÏTA devient le nouveau Chef de l'Etat, Président de la Transition.

Il nomme le 07 juin 2021, Dr Choguel Kokalla MAÏGA, Premier Ministre et un Gouvernement est mis en place le 11 juin 2021 avec notamment la création du Ministère de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions.

En août 2021, le Premier Ministre présente le Plan d'Action du Gouvernement (PAG) comportant quatre (04) axes notamment : le renforcement de la sécurité sur l'ensemble territoire national ; les réformes politiques et institutionnelles ; l'organisation des élections générales ; et la promotion de la bonne gouvernance et adoption d'un pacte de stabilité sociale.

Le Gouvernement évoque la tenue des Assises Nationales de Refondation (ANR) dont l'objectif est de faire l'état de la Nation et d'engager le processus de refondation du Mali.

Dans le cadre des préparatifs, l'exécutif organise les 24, 25 et 26 septembre 2021 à Bamako, les travaux de la Table ronde sur la création de l'Organe Unique de Gestion des Elections (OUGE) et la validation de l'Avant-projet des termes de référence et du chronogramme des Assises Nationales de la Refondation (ANR) à travers les Ministères de la Refondation de l'Etat, de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et du Cabinet du ministre délégué, chargé des Réformes politiques et institutionnelles. Toutefois, le chronogramme défini à l'issue de cette table ronde n'avait pas pu être respecté.

Un panel de hautes Personnalités ainsi qu'une Commission Nationale d'Organisation des Assises ont été mis en place pour conduire lesdites Assises.

C'est ainsi que le Panel des Hautes Personnalités pour les Assises Nationales de la Refondation (ANR) ont annoncé des nouvelles dates qui prévoient les Assises du 11 au 30 décembre 2021 sur l'ensemble du territoire national.

## **Méthodologie de l'observation**

L'observation de la COCEM s'appuie sur une méthodologie spécifique qui nécessite un déploiement rigoureux des observateurs afin d'avoir des données fiables, lui permettant de faire une analyse du processus.

Elle s'appuie sur une méthode de remontée par google Forms des données collectées sur le terrain par les observateurs sur la base d'une grille d'observation comportant des questionnaires élaborés.

L'analyse des données recueillies sur le terrain est faite selon le schéma d'observation défini par le Secrétariat exécutif.

## **Contacts Presse**

Drissa TRAORE, Président, +223 70 18 28 77, [dtraore@cocem.ml](mailto:dtraore@cocem.ml)

Andiè A. DARA, Chargé de Communication et de la Plateforme technologique  
+223 98 82 98 82 [adara@cocem.ml](mailto:adara@cocem.ml)

**Adresse** : Banankabougou SEMA Rue 612 Porte 150 Bamako, BP 1168

**Téléphone** : (00223) 20283276 **E-mail** : [contact@cocem.ml](mailto:contact@cocem.ml) **Site web** :  
[www.cocem.ml](http://www.cocem.ml)

**Twitter**: @MaliCocem **Facebook**: <https://www.facebook.com/cocemmali>

Instagram: malicocem.